

ASSOCIATION

## Demander une subvention

Vous représentez une association et souhaitez demander une subvention à la ville de Ploërmel ? **Le dossier de demande est disponible à l'accueil de l'hôtel de ville ou téléchargeable ci-dessous.**



Date limite de retour des dossiers : 31 janvier 2025

## TÉLÉCHARGER



Demande de subvention - (72Ko)

VILLE DE PLOËRMEL  
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE  
56800 PLOËRMEL

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
du lundi au vendredi : 9h/12h et 13h30/17h30  
fermé les samedis

Le service Population et Citoyenneté est ouvert aux mêmes horaires que la mairie, excepté les mardis matins à partir du 15 décembre, où il sera fermé.

Tél. : 02 97 73 20 73

 **CONTACTEZ-NOUS**

► [CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ](#)